

<http://ec-lescatalpas-villemandeur.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article237>

Protocole 14 mars

- Direction -

Date de mise en ligne : vendredi 11 mars 2022

Copyright © Ecole des CATALPAS - VILLEMANDEUR - Tous

droits réservés

Chers parents, Chers représentants légaux

A compter du 14 mars 2022, le protocole sanitaire passera au niveau 1 pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

Ce passage au niveau 1 implique notamment :

[-] la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;

- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et le personnel.

Attention le port du masque reste obligatoire dans les transports (ex : déplacement pour la natation).

Ceux qui veulent continuer de le porter peuvent le faire sans problème.... . Il sera même fortement recommandé si un cas positif est déclaré dans une classe.

Vous trouverez en pièce jointe l'infographie qui rappelle les règles d'isolement pour les cas positifs et les conduites à tenir pour les cas contacts (test à j+2, pas de déclaration sur l'honneur).

Je reste à votre écoute,

Bien cordialement